



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, MOUSSA FAKI MAHAMAT, À L'OCCASION DU NOUVEL AN

Alors que 2018 touche à sa fin, je voudrais, au nom de la Commission de l'Union africaine (UA) et en mon nom propre, souhaiter une bonne et heureuse année 2019 à l'ensemble des citoyens et dirigeants du continent, ainsi qu'aux populations de la diaspora africaine de par le monde.

L'année 2018 a été marquée par de nouvelles avancées dans le processus d'intégration continentale. En janvier, à Addis Abéba, les chefs d'État et de Gouvernement ont lancé le Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA). Le Sommet extraordinaire tenu au mois de mars, à Kigali, a vu l'ouverture à la signature de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECaf) et du Protocole sur la liberté de circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement.

À ce jour, 27 États membres se sont joints au MUTAA. L'Accord sur la ZLECaf a été signé par 49 États membres et déjà ratifié par 14 d'entre eux, cependant que le Protocole sur la liberté de circulation, qui a recueilli 32 signatures, n'a connu qu'une seule ratification. La Commission intensifiera les efforts engagés pour assurer l'entrée en vigueur rapide de ces instruments et l'adhésion de tous les États membres au MUTAA.

L'on ne soulignera jamais assez combien l'intégration est cruciale pour le développement du continent et la réalisation de l'aspiration au bien-être de ses populations. Dans ce cadre, la Commission continuera à prêter une attention particulière à la liberté de circulation des personnes, tant il est vrai que la persistance des obstacles que nos concitoyens rencontrent pour se déplacer à l'intérieur de leur propre continent est tout simplement inacceptable. Je félicite les États membres qui ont pris des mesures pour alléger les procédures d'entrée sur leurs territoires des ressortissants africains, et exhortent ceux qui ne l'ont pas encore fait à se joindre à cette dynamique, qui est celle de l'histoire. Il me plaît de souligner qu'en février 2019, à Addis Abeba, lors du 32ème Sommet de notre Union, la Commission présentera, aux fins d'adoption, les directives sur la conception, la production et la délivrance du passeport africain, dont la matérialisation constituera un pas de plus vers l'objectif longtemps rêvé de liberté complète de circulation à travers l'ensemble du continent.

L'investissement dans les infrastructures est un aspect important de l'intégration continentale. Il est heureux de noter, entre autres, que 2018 a vu le commencement de l'élaboration de la deuxième phase du Programme sur le développement des

infrastructures en Afrique (PIDA); l'accélération du processus de création du marché continental de l'électricité; et l'opérationnalisation de l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables. Pour mobiliser le soutien politique nécessaire en faveur de ces initiatives et du MUTAA, j'ai nommé un Haut Représentant chargé de leur suivi.

L'UA a continué d'œuvrer dans nombre d'autres domaines clés. Ainsi, plusieurs activités ont été menées dans des secteurs aussi variés que ceux de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation, y compris à travers l'Université panafricaine, le programme de mobilité académique et l'octroi de bourses de recherche; de la culture; du développement spatial, avec le travail en cours aux fins de rendre l'Agence spatiale africaine opérationnelle et le programme d'observation terrestre qui vise à aider les États membres à mieux gérer leurs ressources naturelles; de la santé et de la nutrition; de l'élevage; de l'environnement et de l'agriculture. En février 2019, l'UA, conjointement avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), organisera, à Addis Abeba, la première conférence internationale sur la sécurité sanitaire des aliments, et ce à un moment où nous enregistrons des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de 2014 sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique.

Ces actions ont un impact tangible sur le développement du continent et le quotidien de ses populations. Leur renforcement et l'impératif d'une meilleure communication pour faire connaître ce qui est entrepris vont continuer à mobiliser l'attention de la Commission.

La quête de la paix et de la sécurité a constitué une priorité majeure pour notre Union en 2018. Elle l'est d'autant plus que nos dirigeants se sont solennellement engagés à tout faire pour mettre un terme, à l'horizon 2020, aux guerres et autres violences qui continuent d'affliger différentes parties de notre continent et de causer toutes sortes de souffrances. Clairement, la réalisation de cet objectif requiert des efforts redoublés de la part de l'ensemble de nos États membres, mais aussi de la société civile et d'autres acteurs: la paix est une entreprise globale qui exige l'implication de tous.

En attendant, je note avec satisfaction les progrès réalisés au cours des mois écoulés. La réconciliation entre l'Érythrée et l'Éthiopie et les autres développements positifs intervenus subséquemment dans la Corne de l'Afrique ont, s'il en était besoin, apporté la preuve que la paix est à portée de main dès lors qu'existe la volonté politique requise. Je forme le vœu d'avancées similaires ailleurs sur le continent, qu'il s'agisse du Burundi, dans le cadre de l'action conduite par la région avec le soutien de l'UA et de la communauté internationale dans son ensemble; de la République centrafricaine, où nous œuvrons à la relance de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation; de la Libye, avec l'intensification des efforts visant à organiser, sous les auspices de l'UA et des Nations unies, une conférence inclusive de réconciliation nationale; ou du Sahara occidental, où l'impasse présente n'a que trop duré. J'exhorte les acteurs sud-soudanais à clore définitivement le triste chapitre de la violence abjecte qu'ils ont infligée à leur propre population et à passer résolument de la rhétorique de la paix et de la réconciliation à leur pratique effective. Je lance un appel à la retenue et au dialogue au Soudan, où les

incidents survenus ces derniers jours et les pertes regrettables en vies humaines qui les ont accompagnés, sont une source de préoccupation. Je renouvelle la disposition de l'UA à accompagner les Comores pour préserver les acquis obtenus de haute lutte dans la stabilisation de l'archipel, parallèlement à la recherche d'un règlement définitif à la question de l'île comorienne de Mayotte sur la base de la légalité internationale et des décisions pertinentes de l'UA.

Je salue l'action des personnels africains civils et en uniforme déployés dans des opérations de soutien à la paix et de lutte contre le terrorisme sur différents théâtres. De la Somalie au Sahel en passant par le bassin du Lac Tchad, leur action et les sacrifices consentis sont dignes d'admiration.

De façon plus générale, l'objectif poursuivi est d'ancrer durablement la paix et la stabilité partout sur le continent. C'est précisément dans cette perspective que s'inscrivent les efforts en cours pour l'approfondissement des processus de démocratisation sur le continent, le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, qui fut le thème retenu par le Sommet pour l'année 2018, et, plus globalement, la promotion de la bonne gouvernance. La Commission a, en 2018, observé quatorze scrutins présidentiels et législatifs, y compris les élections qui viennent de se dérouler à Madagascar et en République démocratique du Congo (RDC), aux fins de s'assurer de leur conformité avec les instruments continentaux pertinents - certains de ces scrutins ont bénéficié d'une assistance technique de l'UA. Elle a aussi continué à travailler au suivi de la mise en œuvre effective de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. En février 2019, elle soumettra, à l'attention du Sommet, un projet de Protocole sur les aspects spécifiques au droit à la nationalité et à l'élimination de l'apatridie en Afrique.

La solidarité africaine, qu'elle se manifeste entre États ou se déploie en faveur des plus faibles, est l'une des valeurs fondamentales du panafricanisme. Plusieurs initiatives de l'UA entreprises en 2018 y ont participé, qu'il s'agisse de la lutte contre l'épidémie Ebola en RDC, comme cela fut le cas en Afrique de l'Ouest en 2014, et contre nombre d'autres épidémies en différentes parties du continent; du soutien apporté aux États membres affectés par la chenille légionnaire, qui menace la sécurité alimentaire et financière de millions de producteurs agricoles; du rapatriement, en collaboration avec l'Organisation internationale des migrations et l'Union européenne (UE), de plus de 30 000 migrants africains bloqués en Libye et de la mobilisation des ressources nécessaires à leur réinsertion dans leurs pays d'origine; ou de l'appui fourni à des pays émergeant de conflits et de crises dans le cadre de l'Initiative de solidarité africaine. En 2019, le thème du Sommet sera consacré au sort des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées, l'objectif étant de rehausser la réponse continentale à ce problème.

Qu'il s'agisse d'assurer le développement et l'intégration, de promouvoir la paix et la sécurité ou de consolider les fondations de la bonne gouvernance, le rôle des femmes et des jeunes est central. C'est donc avec une détermination renouvelée que seront poursuivis les efforts en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation de la jeunesse africaine. La formation de gouvernements paritaires en Éthiopie et au Rwanda

et les avancées faites plus généralement en ce qui concerne la prise en compte de la dimension genre sont autant de pas encourageants qu'il convient d'amplifier. La nomination d'une envoyée et la mise en place d'un Conseil consultatif de l'UA pour la jeunesse participent aussi de cet engagement à impliquer tous les segments de nos populations dans l'œuvre de renouveau continental.

L'année 2018 a été marquée par des assauts répétés contre le multilatéralisme et les institutions qui en sont l'émanation. L'Afrique n'a eu de cesse d'exprimer sa préoccupation face à cette situation, qui compromet la capacité de la communauté internationale à relever les défis complexes et multidimensionnels auxquels elle est confrontée. Le combat pour un monde plus juste et plus solidaire, reposant sur le respect scrupuleux du droit international, continuera à mobiliser le continent. Je me réjouis de l'approfondissement continu du partenariat entre l'UA et les Nations unies, qu'attestent la signature, en janvier 2018, d'un Protocole de coopération sur la mise en œuvre des Agendas 2063 et 2030, lequel complète l'accord conclu en avril 2017 dans le domaine de la paix et de la sécurité, ainsi que les actions conjointement entreprises sur le terrain par la Commission de l'UA et le Secrétariat des Nations unies. De même, je me réjouis des avancées faites dans la relation avec l'UE dans le cadre du suivi du Sommet d'Abidjan de novembre 2017, et forme le vœu de la tenue réussie du Sommet afro-arabe en 2019 en Arabie saoudite.

Parallèlement, l'UA restera résolue dans la lutte contre la xénophobie et le racisme, lesquels se manifestent dans les politiques migratoires conduites en certaines parties du monde et dont la montée est l'une des facettes de l'unilatéralisme. À cet égard, l'UA réaffirme son plein appui au Pacte mondial sur les migrations convenu à Marrakech, au Maroc, ce mois.

Tel est le contexte d'ensemble dans lequel se poursuit le processus de réforme institutionnelle de notre Union. Il s'agit de faire en sorte qu'elle puisse mieux répondre aux objectifs qui lui sont assignés et aux attentes des pays et peuples africains et d'assurer que l'Afrique parle d'une seule voix sur la scène mondiale. Des jalons majeurs ont été posés à cet égard, notamment en termes d'autonomie financière, de méthodes de travail et de coordination avec les Communautés économiques régionales, avec la première réunion de coordination prévue à Niamey en juin 2019. Des mesures ont également été prises pour renforcer la représentation des femmes et des jeunes, avec l'instauration de quotas en faveur de ces catégories pour tous les postes au niveau de l'Union. De même convient-il de relever la transformation de l'Agence du NEPAD en une agence de développement de l'UA.

Ce processus se poursuivra en 2019. Un accent particulier sera à cet égard mis sur la rationalisation des organes, la réforme de la Commission, ainsi que sur l'élaboration d'un nouveau barème de contributions au budget de l'UA.

L'année 2018 a certes connu des avancées significatives, dont le continent peut tirer une légitime fierté, mais de nombreux défis persistent. Les conflits et la violence restent une réalité qui affecte le quotidien de larges franges de la population africaine. Les processus

de démocratisation et de promotion de la bonne gouvernance connaissent encore des fragilités. La pauvreté et la misère sont le lot quotidien de centaines de millions de personnes alors même que le continent regorge de richesses et de talents. La voix de l'Afrique sur la scène internationale est encore insuffisamment prise en compte, bien que le continent représente plus du quart des membres des Nations unies.

Avec l'Agenda 2063, l'Afrique s'est dotée d'une feuille de route qui articule clairement la voie à suivre pour son émergence. L'année 2019 offre l'opportunité d'aller plus rapidement de l'avant pour briser les chaînes multiples qui entravent la transformation du riche potentiel de l'Afrique en réalité. De ce point de vue, rien n'est plus décisif que l'approfondissement de l'unité continentale. Comme j'ai eu à la souligner à plusieurs reprises, avec elle nous sommes tout; sans elle nous ne sommes rien.

Le 19 février prochain marquera le centenaire du Congrès panafricain, qui eut lieu à Paris et posa la première pierre de l'édifice qui mena à la création de l'Organisation de l'unité africaine. Puisse ce centenaire éveiller davantage les consciences et raffermir les volontés pour une mobilisation plus forte en phase avec les exigences de l'heure.

En conclusion, je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance au Président Paul Kagame pour le dynamisme avec lequel il préside notre Union et pour son soutien jamais démenti à la Commission. J'attends avec intérêt de pouvoir travailler avec le Président Abdel Fattah el-Sisi, qui assurera la présidence de notre Union à partir de février prochain.